



Procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingtième jour du mois de décembre de l'an deux mille onze à seize heures (20-12-2011 à 16 h 00), au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières.

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Serge Lévesque, préfet et maire de la Ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, Ville de Sept-Îles
Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la Ville de Port-Cartier

PUBLIC : 0

JOURNALISTES : 0

Monsieur Alain Lapierre agit comme directeur général et secrétaire trésorier.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le préfet, monsieur Serge Lévesque, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session exceptionnelle à 16 h 00.

2011-12-213 Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 20 décembre 2011

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale du 20 décembre 2011 tel que présenté".

2011-12-214 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 POUR LA MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Sept-Rivières doit adopter les prévisions budgétaires pour la Municipalité TNO Lac-Walker pour l'année financière 2012.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté, madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2012 au nom de la Municipalité TNO Lac-Walker en date du 31 décembre 2011 au montant de 386 445,00 \$".
(Voir annexe "A")

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO-Lac Walker pour l'année 2012.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.



2011-12-215

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté, monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale du 20 décembre 2011 soit et est levée à 16 h 09."

Signé

Serge Lévesque
Préfet et maire, Ville de Sept-Îles

Signé

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier